



Financé par
l'Union européenne



Réf: ENI/2017/394-871

PROJET

Appui à l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc, 2018-2022.

TERMES DE REFERENCE

EVALUATION DE FIN DU PROJET

LISTE D'ABRÉVIATIONS

AECID	Agencia Española de Cooperación Internacional para Desarrollo
ANLCA	Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme
EN	Entraide Nationale
UE	Union Européenne

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

La présente évaluation s'inscrit dans le cadre du projet « Appui à l'intégration des migrants dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation du Royaume du Maroc »- ENI/2017/394-871. Il s'agit d'un projet de Coopération Déléguée de l'Union Européenne à travers l'AECID mis en place en partenariat avec la fondation CIDEAL Maroc, L'Entraide Nationale et l'Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme.

1.1. Objectifs du projet objet d'évaluation

Objectif global :

Appuyer l'intégration de la population migrante dans les services d'assistance sociale et d'alphabétisation à travers le renforcement et l'accompagnement de l'Entraide Nationale et de ses centres ainsi que de l'Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme (ANLCA).

Objectif spécifique :

- i. Renforcer les capacités de l'Entraide Nationale et de ses centres pour une réponse sociale plus adaptée aux populations migrantes (composante I)
- ii. Accompagner l'Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme dans l'élaboration et la diffusion de programmes d'alphabétisation adaptés aux personnes migrantes (composante II).

1.2. Résultats du projet

Le projet contribue au changement à travers 6 résultats :

Résultat 1.1. Les ressources humaines de l'Entraide Nationale et de ses centres sont formées pour une meilleure intégration de la dimension migratoire dans les services et prestations d'assistance sociale.

Résultat 1.2. Les capacités de certaines structures éducatives préscolaires de l'EN sont renforcées pour une intégration plus large et adaptée aux enfants de familles migrantes vulnérables.

Résultat 1.3. L'accès des personnes migrantes aux formations de l'Entraide Nationale dans les métiers de la petite enfance est facilité et leur participation encouragée.

Résultat 2.1. L'Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme dispose d'une stratégie qui analyse les moyens d'établir un programme d'alphabétisation à distance pour les marocains résidents à l'étranger (MRE).

Résultat 2.2. L'Agence Nationale de Lutte contre l'Analphabétisme est accompagnée et ses capacités renforcées dans l'élaboration et l'utilisation d'une méthodologie et des supports pédagogiques pour l'alphabétisation des personnes migrantes.

Résultat 2.3. Le programme d'alphabétisation des personnes migrantes est mis en œuvre dans au moins quatre régions du Maroc de manière pilote et la participation des femmes migrantes aux cours est facilitée.

1.3. Activités du projet

<p>Composante I</p>	<p>Activité 1.1.1. Formation des cadres, des assistant.e.s sociaux.les et des agents de terrain de l'EN dans les régions ciblées pour améliorer l'accueil des personnes migrantes et leur orientation au sein des services de l'EN et/ou vers d'autres services.</p> <p>Activité 1.1.2. Elaboration d'un référentiel pour l'intégration institutionnelle de la dimension migratoire et formations des cadres de l'EN au niveau régional et au niveau de la direction centrale.</p> <p>Activité 1.1.3. Formation de formateurs.trices pour le perfectionnement du métier d'accueil, d'écoute et d'orientation sensible aux personnes migrantes.</p> <p>Activité 1.2.1. Intégration de la dimension migratoire dans les pratiques d'enseignement et dans le guide existant de l'éducateur.trice de la petite enfance et traduction en français (guide déjà existant en arabe).</p> <p>Activité 1.2.2. Formations des éducateurs.trices à l'intégration de la dimension migratoire dans les pratiques d'enseignement.</p> <p>Activité 1.2.3. Equipement d'au moins 12 structures éducatives préscolaires de l'EN accueillant les enfants migrants, avec du matériel pédagogique et didactique.</p> <p>Activité 1.2.4. Appui aux familles migrantes les plus vulnérables pour faciliter l'accès de leurs enfants aux services éducatifs préscolaires de l'EN.</p> <p>Activité 1.3.1. Étude des besoins en formation des migrant.e.s vulnérables, futures éducatrices du préscolaire dans quatre régions identifiées.</p> <p>Activité 1.3.2. Organisation de formations en métier d'éducatrice de la petite enfance au profit de migrantes en situation de vulnérabilité.</p>
<p>Composante II</p>	<p>Activité 2.1.1. Étude de faisabilité analysant les conditions de réussite d'un programme d'alphabétisation pour les MRE, et notamment pour les femmes MRE, et les options pour le développement d'un dispositif spécifique d'alphabétisation à distance.</p> <p>Activité 2.2.1. Étude de faisabilité analysant les conditions de réussite d'un programme d'alphabétisation spécifique adressée aux migrants/tes en situation régulière au Maroc, et notamment aux femmes migrantes.</p> <p>Activité 2.2.2. Accompagnement de l'ANLCA par une assistance technique dans l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion d'un programme d'alphabétisation à l'attention des personnes migrantes (incluant plusieurs manuels et guides d'alphabétisation).</p> <p>Activité 2.2.3. Accompagnement de l'ANLCA dans l'élaboration d'un programme de formation et de mise à niveau des chargés de formation/alphabétisation.</p> <p>Activité 2.2.4. Organisation de quatre journées techniques (une journée par région) de valorisation des outils méthodologies et pédagogiques ainsi que, d'évaluation et de validation des dispositifs d'alphabétisation des migrants/tes.</p> <p>Activité 2.3.1. Expérimentation et mise en œuvre pilote par l'ANLCA et ses partenaires associatifs d'un programme d'alphabétisation des personnes</p>

migrants/tes dans au moins quatre régions du Maroc suivant les recommandations de l'étude de faisabilité.

Activité 2.3.2. Facilitation de la participation des femmes migrantes dans les cours d'alphabétisation.

Activité 2.3.3. Amélioration des Centres d'apprentissage communautaires.

1.4. Zones géographiques ciblées

Le projet cible le niveau central et régional représenté par les régions de : Rabat- Salé- Kenitra, Casablanca-Settat, Fès-Meknès et l'Oriental.

1.5. Durée du projet

Le projet a démarré le 1 juin 2018 et a pris fin le 30 novembre 2022 (54 mois). Le projet a connu une révision et un avenant a été signé couvrant la période du 1 juin 2021- 30 novembre 2022.

1.6. Groupes cibles

Le projet cible les professionnel.les de l'Entraide Nationale et de l'ANLCA au niveau central et régional, les personnes migrantes notamment les femmes et les enfants.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION

2.1. Objectifs de la mission

L'évaluation finale doit permettre d'évaluer l'atteinte des résultats du projet et leur contribution dans l'atteinte de son objectif.

Plus spécifiquement, l'évaluation permettra d'évaluer :

- La performance des activités mise en œuvre et leur contribution dans l'atteinte des résultats et objectifs du projet.
- Si la conception et la mise en place des actions sont pertinentes et appropriées aux objectifs du projet et si elles sont adaptées aux besoins des bénéficiaires et au contexte d'intervention.
- Le processus du renforcement des capacités des professionnel.les de l'Entraide Nationale et de l'ANLCA.
- L'impact potentiel du projet sur la population migrante.

Aussi, elle permettra de :

- Analyser le niveau de la durabilité des résultats du projet.
- Déterminer le niveau de la transversalité de l'approche genre tout au long de la mise en place du projet.

- Identifier les aspects positifs et les leçons apprises du projet et proposer des alternatives-recommandation pour les inclure dans des futurs projets.

2.2. Critères de l'évaluation

L'évaluation finale du projet sera conduite selon les 4 critères recommandés du l'OCDE à savoir : pertinence, efficacité, efficacité et durabilité.

3. METHODOLOGIE ET PROCESSUS DE LA MISSION

3.1. Méthodologie

L'évaluation devra être réalisée selon les critères susmentionnés. Et elle reposera sur un équilibre de données quantitatives et qualitatives :

- Les indicateurs inclus dans le cadre logiques sont quantitatifs.
- Les données incluses dans la partie narrative des rapports comprennent les principaux éléments qualitatifs.

L'évaluation devra compléter ces données, principalement par des analyses qualitatives auprès des partenaires - bénéficiaires du projet à travers des approches participatives, de l'équipe de l'AECID et de CIDEAL.

3.2. Processus de l'évaluation

L'évaluation finale se déroulera selon les phases suivantes :

- **Phase de démarrage**

Cette phase permettra au consultant.e d'acquérir une connaissance approfondie du projet et du contexte d'intervention, d'affiner et de clarifier la proposition méthodologique, et de préparer à la phase de terrain.

Le/la consultant sera appelé à mener les tâches suivantes :

- Effectuer une revue documentaire.
- Identifier l'échantillonnage/parties prenantes à impliquer pour la collecte des données en étroite concertation avec la directrice du projet.
- Décrire l'approche méthodologique pour la réalisation de l'évaluation et pour mesurer les résultats obtenus et dégager les leçons apprises et des recommandations.
- Elaborer la matrice de l'évaluation et la le guides des entretiens qui guideront la collecte des données sur le terrain.
- Développer un plan de travail de la phase de collecte de données sur le terrain.
- Identifier les documents supplémentaires à consulter.

- Etc.

Livrable de la phase :

- Note méthodologique de conception de l'évaluation incluant aussi la matrice de l'évaluation, le guide –outils de récolte des données et le plan de travail en français.

- ***Phase de terrain***

Cette phase consiste en des missions sur le terrain afin de collecter et analyser les données nécessaires pour répondre aux questions de l'évaluation conformément à la note méthodologique validée.

A noter que le/la consultant.e doit adapter la langue des entretiens en fonction de sa cible (français ou arabe).

A la fin de cette phase, le/la consultant.e présentera les résultats de la phase de terrain au comité de suivi.

Livrable de la phase :

- Une PPT avec les résultats de la phase de terrain en français.

- ***Phase d'analyser et de rapportage***

Durant cette phase, le/la consultant.e continuera le travail d'analyse déjà entamé pendant la phase précédente et rédigera le rapport final en prenant en compte les remarques et commentaires émis par le comité de suivi lors de la phase précédente.

Livrable de la phase :

- Rapport final de l'évaluation en français (50 pages maximum).

3.3. Livrables

- Note méthodologique de conception de l'évaluation incluant aussi la matrice de l'évaluation, le guide –outils de récolte des données et le plan de travail en français.
- Une PPT avec les résultats de la phase de terrain en français.
- Rapport final de l'évaluation en français (50 pages maximum).

3.4. Durée de l'évaluation

L'évaluation démarrera, si possible, 3 jours après la contractualisation et prendra fin 20 jours après .

4. PROFIL ET COMPÉTENCES REQUISES

Le prestataire souhaitant répondre à la présente mission doit remplir les conditions suivantes :

- Formation universitaire supérieur en sciences sociales ou équivalent.
- Expérience de plus de 7 ans confirmée dans la conception et la conduite des évaluations en particulier dans le domaine de la coopération au développement.
- Connaissance du contexte Marocain.
- Connaissance du domaine de migration et genre.
- Maîtrise des outils et approche de collecte de données (qualitative et quantitative).
- Excellentes capacités de rédaction en français, et maîtrise de l'arabe à l'oral est nécessaire.

5. DOSSIER DE SOUMISSION

5.1. Offre technique

L'offre technique doit comprendre les éléments listés ci-après :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'évaluation.
- Les références et expériences du/de la consultant.e (3 pages maximum).
- Le CV du ou des intervenant.es et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel de l'évaluation.

5.2. Offre financière

L'offre financière pour la prestation devra comprendre, en dirham (MAD), en Hors taxes, et en toutes Taxes Comprises.

A noter que l'offre financière doit porter toutes éventuelles dépenses liée à cette mission (frais de déplacement, hébergement et toutes autres charges liée à la réalisation de cette mission).

5.3. Soumission

Les dossiers de candidature sont à envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : Houda.samadi@cidealmaroc.org et info@cidealmaroc.org en indiquant dans l'objet du mail : **Consultation Evaluation**

Date limite d'envoi des candidatures : le 2 janvier 2023 à 10h00

Seul.e.s les candidat.e.s présélectionné.e.s seront contacté.e.s

Pour toute autre information complémentaire veuillez contacter **uniquement par email** :

Houda SAMADI

Directrice du projet

Au : houda.samadi@cidealmaroc.org